



**IMPORTANT**

Rabat, le 23 Décembre 2022

**NOTE DE SERVICE**

A

L'attention des Présidents de clubs, unités de cavalerie

**Objet: Assurance fédérale 2023**

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres informe l'ensemble des clubs équestres et unités de cavalerie qu'ils pourront, s'ils le souhaitent souscrire à l'assurance fédérale pour l'année 2023, et ce à partir du lundi 26 décembre 2022.

Ces dites souscriptions se feront via l'IT system [www.data.frmse.ma](http://www.data.frmse.ma).



*[Signature]*  
Badre FAKIR  
Directeur Général  
F.R.M.S.E.

**A noter :** Toute inscription de cavalier avant le samedi 31/12/2022 15h, lui ouvrira droit à la couverture d'assurance fédérale au dimanche 01/01/2023.

**P.J :** Attestation d'assurance



## ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous Soussignés, Wafa ASSURANCE, demeurant à CASABLANCA, 1 BD ABDELMOUMEN certifions que :

- SOUSCRIPTEUR : FEDERATION ROYALE MAROCAINE DES SPORTS EQUES
- ADRESSE : DAR ES SALAM- RABAT
- INTERMEDIAIRE : POLASSUR-CODE : 9599

Est assurée auprès de notre Compagnie par police Responsabilité Civile Sportive N° 18/163440 contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile à raison d'accidents causés aux tiers et aux adhérents couvrant entre autres les risques ci-après :

### 1/ - RESPONSABILITE CIVILE & DEFENSE ET RECOURS :

- DOMMAGES CORPORELS.....:	5.000.000 DHS
- DOMMAGES MATERIELS (avec franchise de 200DH).....:	1.000.000 DHS
- INTOXICATION ALIMENTAIRE (par année d'assurance)....:	500.000 DHS
- DEFENSE & RECOURS..... :	300.000 DHS
- INCENDIE HORS LOCAUX.....:	500.000 DHS
- DDE HORS LOCAUX.....:	500.000 DHS

### 2/-INDEMNITES CONTRACTUELLES DE BASE.

- EN CAS DE DECES.....:	150.000 DHS
- EN CAS D'INCAPACITE PHYSIQUE PERMANENTE.....:	150.000 DHS
- FRAIS MEDICAUX, PHARMACEUTIQUES.....:	20.000 DHS
- FRAIS D'HOSPITALISATION..... :	75.0000 DHS
- FRAIS DE TRANSPORT PAR AMBULANCE..... :	1500 DHS

La présente attestation est valable du 01/01/2023 au 01/01/2024 étant entendu que ladite police est renouvelable par tacite reconduction le 01/01 de chaque année

En foi de quoi, nous délivrons la présente pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à casa le 23/12/2022

PRODUCTION RISQUES DIVERS TPE/PME/PMI

